



Réussite en Licence

SITUATION ACTUELLE

Le taux d'échec en première année de Licence à l'Université est trop grand : selon le MESR-SIES (note 11,08), 75 % des bacheliers inscrits en L1 en 2008 ont continué dans la licence de la même spécialité, seulement 52 % sont parvenus à passer en deuxième année, tandis que 23 % ont redoublé, 19 % se sont réorientés, et 6 % ont arrêté leurs études. Il faut souligner que le taux est différent

selon les disciplines, les caractéristiques scolaires (type de baccalauréat, âge d'obtention, mention...), le genre et l'établissement et qu'on ne peut considérer les réorientations comme des échecs.

La dégradation des conditions d'études – aggravée par la crise actuelle – est aujourd'hui une des causes principales de l'échec, puisque 20 % des étudiants (source INSEE) ont une activité salariée

pour subvenir à leurs besoins, mais aussi par volonté d'indépendance financière ou envie de découvrir la vie professionnelle. Les droits d'inscription à l'université augmentent sans cesse, la question du logement est loin d'être réglée et le renoncement aux soins est devenu massif (cf. les enquêtes de la LMDE). ●

CRITIQUE

Dans ce contexte, le plan « Réussite en Licence » de V. Péresse n'a pas amené d'amélioration. L'absence de recrutement de personnels, notamment d'enseignants-chercheurs supplémen-

taires, et le saupoudrage de mesures auquel il a donné lieu le plus souvent, faute de moyens, n'ont pas permis d'améliorer l'encadrement et de mettre en œuvre des mesures pédagogiques

innovantes. Aucun effort n'a été fait en direction des filles, notamment pour les encourager à aller vers les filières scientifiques. ●

PRINCIPES

L'État doit garder ses prérogatives en matière d'organisation de l'Enseignement supérieur et de diplômes à ce niveau. Les diplômes nationaux de Licence et de Master doivent avoir la double finalité de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. Les premiers cycles doivent être liés à la

recherche dès le L1, à la garantie nationale apportée par l'habilitation des formations par le Ministère, aux possibilités de poursuite d'études en master et à l'intérieur du master, sans sélection pour le domaine d'études correspondant à celui de licence, ce qui exige qu'il n'y ait pas de décrochage entre licence et master.

Les enseignants-chercheurs et enseignants des établissements d'enseignement supérieur doivent tous avoir une réelle formation scientifique et une réelle formation pédagogique tant initiale que continue. ●

PROPOSITIONS

1. Cadrer nationalement – en donnant tout son rôle au CNESER dans le processus d'habilitation – les formations conduisant aux diplômes nationaux de Licence et de Master (intitulés, volumes horaires, éléments de contenus, règles de contrôle des connaissances et d'obtention du diplôme, jury...).

2. Proposer une diversification des filières et des parcours, permettant de former tous les étudiants. Pour les bac techno et les bac pro, prévoir des parcours spécifiques en licence à l'Université. Augmenter les capacités d'accueil des IUT et débattre de la création de nouvelles filières. Une meilleure articu-

lation de toutes les filières post-baccalauréat, dépendant de tous les ministères, doit être mise en œuvre.

3. Avoir une réflexion pédagogique et didactique permettant de prendre en compte :

a) la représentation qu'ont les étudiants de leur discipline et/ou de leurs métiers futurs.

b) l'articulation des programmes du secondaire et du supérieur. Si des changements importants lors du passage du secondaire au supérieur – notamment dans les contenus et les méthodes – sont nécessaires, cela ne doit pas entraîner de difficultés insur-

montables pour les étudiants, et notamment ceux issus des filières technologiques et professionnelles.

4. Adapter les dispositifs pédagogiques : suppression des cours à effectifs pléthoriques, en première année notamment, petits groupes en TD, démarche par projets, réflexion sur les évaluations...

5. Développer des recherches en éducation notamment sur les obstacles rencontrés par les jeunes dans le passage second degré/enseignement supérieur et en didactique des disciplines dans le supérieur. ●